

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19924 - 77ÈME ANNÉE

Le tremblement de terre a fait de nombreuses victimes

Le PCR appelle à la solidarité avec Haïti



Le Parti communiste réunionnais interpelle la Région, le Département, les communautés d'agglomération et les communes afin qu'elles unissent leurs efforts de solidarité envers le peuple haïtien en votant une aide d'urgence et en interpellant le gouvernement français afin qu'il vienne massivement en aide aux victimes du tremblement de terre du 14 août.

Haïti a été frappé par un séisme de forte intensité : 7,2 sur l'échelle de Richter qui en compte 9 niveaux. On dénombre déjà plusieurs centaines de morts et des milliers de disparus, ensevelis sous les décombres. Les dégâts matériels sont très importants. Les équipements et infrastructures du pays ont été endommagés. L'arrivée des cyclones risquent de compliquer la situation.

Le spectre du tremblement de terre de 2010 hante encore les esprits. L'événement a provoqué plus de

200 000 morts et occasionné un million et demi de sans abris et sans nourriture. Enfin, cette ancienne colonie française, l'un des pays les plus proches des États Unis, vient subir l'assaut de mercenaires qui ont assassiné son Président, en juillet dernier.

Le PCR propose aux Collectivités réunionnaises d'agir dans 2 sens :

- 1) unir leurs efforts de solidarité en votant une aide d'urgence exceptionnelle pour pallier aux difficultés prioritaires,
- 2) demander l'aide massive du gouvernement français.

Bureau de presse du PCR

Lettre ouverte de la CGTR-Santé au préfet de La Réunion, à la directrice de l'ARS-Réunion, et au président du Conseil départemental de La Réunion

CGTR-Santé : propositions pour une véritable politique de santé à La Réunion

L'épidémie de coronavirus causée par les variants importés révèle les conséquences du désengagement de l'État dans les hôpitaux publics : manque de moyens humains et matériels pour faire face à la COVID-19. Dans une lettre ouverte adressée aux autorités sanitaires, au représentant de l'État et au président de la collectivité réunionnaise compétente en matière de santé, la CGTR Santé fait part de ses propositions pour une véritable politique de santé à La Réunion. Voici quelques extraits.

La loi du 05 août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire instaurant le « pass sanitaire » ainsi que l'obligation vaccinale des personnels des établissements sanitaires et médico sociaux est largement en deçà des moyens à mettre en œuvre pour faire face à la pandémie COVID 19 que nous connaissons depuis bientôt deux ans. Nous rappelons que l'OMS préconise le développement d'une véritable démarche de santé publique : convaincre et non contraindre.

De plus, la précipitation du gouvernement à faire adopter ces mesures plonge ces salarié-es dans des tensions et difficultés certaines pour envisager leur application pratique dans leurs établissements (tout comme les professionnels exerçant aux domiciles des usagers).

Inapplicables, insuffisantes et même contre productives à bien des égards, ces décisions

entraînent des contestations et des mobilisations portant de nombreux problèmes et revendications qu'il est temps de prendre en compte.

Nous tenons à mettre un accent particulier sur l'absolue nécessité de récupérer les brevets vaccinaux dans le domaine public, ceci pour développer une stratégie internationale à moindre coût et en toute autonomie. Sans stratégie internationale, impossible de faire face à une pandémie !

Ce n'est pas en multipliant les menaces que l'on organise une société, mais en développant l'accès à la connaissance, et en développant la démocratie pour instaurer un climat de confiance. Ainsi les propos du Ministre sous entendant l'interdiction du droit de grève sont absolument inacceptables. L'heure est au développement d'une démarche de prise en compte des revendications de la population par l'ouverture de négociations sociales à tous les niveaux. (...)

La situation à la Réunion s'aggrave avec une intensification de la circulation du COVID-19.

De 27 cas pour 100 000 habitants en janvier, le nombre des contaminations est monté aujourd'hui à 420.5, ceci alors que le nombre de dépistages est en baisse., Ce que l'on peut craindre, c'est une explosion des hospitalisations dans les jours à venir, et donc un surcroît de travail pour tous les tra-

vailleurs.

Dans une situation où l'on a besoin de toutes les énergies pour soigner les malades, menacer les personnels non vaccinés de suspension de leurs contrats de travail est une aberration !

Comment l'État peut-il se permettre de les menacer de suspendre leurs contrats de travail, leurs salaires, et même, comme l'a déclaré la ministre de la Santé, d'être licenciés ?

Ceux qui, à la tête du CHU Réunion, ont pris les décisions successives de fermer le service d'urologie, le service de chirurgie pédiatrique à Terre-Sainte, unique service grands brûlés de l'océan indien, et plus récemment, ont fait fermer la deuxième ligne d'intervention du SAMU, n'ont-ils pas mis bien plus en danger les malades et gravement perturbé l'ordre public ? Ont-ils été sanctionnés pécuniairement ? Non !

Aussi aucune sanction ne peut se justifier pour les agents non vaccinés.

Si tel était le cas, la CGTR appellera les salariés à riposter en se mobilisant pour faire échec à toutes les sanctions prévues dans la loi du 5 août 2021.

Il est urgent qu'enfin notre parole soit prise en compte. Si tel avait été le cas depuis le nombre d'années que nous portons les mêmes revendications, nous ne serions pas dans la situation si tendue que nous connaissons...

Edito

Une rentrée à haut risque

Aujourd'hui, l'école reprend ces droits après la pause hivernale. Cette rentrée est marquée, encore, par le sceau de l'incertitude. L'épidémie de coronavirus flambe et les autorités sont dépassées.

Avec un taux d'incidence de 347,69 pour 100 000 habitants, jamais la situation sanitaire n'aura été aussi dégradée à La Réunion. Le Covid-19 et le variant Delta circulent dans toutes les communes de l'île. Malgré ce contexte, la rentrée scolaire se tiendra aujourd'hui. Les enseignants, eux, ont retrouvé le chemin de l'école depuis le vendredi 13 août. Le rectorat affirme que cette rentrée « se fera dans des conditions de grande vigilance des personnels et des élèves ».

Pour le président de la FCPE de La Réunion, la rentrée aurait dû être reportée. « Les conditions ne sont pas réunies pour permettre une rentrée sereine des élèves, assure Daniel Amouny. La situation sanitaire est pire qu'avant les vacances, avec plus de cas et un variant encore plus contagieux et aujourd'hui nous ne voyons aucun moyen mis en place par le rectorat pour sécuriser cette rentrée ». Dans un communiqué, le syndicat SNES-FSU déplore le « silence du rectorat », à l'approche d'une « pré-rentrée mystérieuse ». Le SNES-FSU demande aussi le report de la rentrée.

La rentrée se fera malgré tout suivant le protocole sanitaire d'avant les vacances. Le port du masque sera obligatoire à l'intérieur des écoles à partir du CP. Limitation des brassages, désinfection des surfaces : les protocoles sanitaires restent les mêmes. C'est également le cas du côté des cantines scolaires, où les élèves d'une même classe déjeuneront ensemble, avec un service individuel. Par ailleurs, une classe sera fermée dès un premier cas de covid avéré. En

revanche, pour les collèges et lycées, il n'y aura pas de fermeture systématique de classe, mais un isolement pour le cas covid et les cas contacts identifiés. Les parents et les élèves ont gardé en mémoire, ce cauchemar de l'école à la maison. Alors tout le monde fait contre mauvaise fortune bon cœur.

En résumé, on fait comme si de rien n'était. Depuis un an, on n'a pas pris la mesure de l'épidémie. Déjà, l'année dernière nos enfants ont connu une année hachée, faite de protocole fluctuant, de fermeture ou non de classe. Mais, il y a une constante à tout cela, le creusement des inégalités à l'école. Les élèves les plus en difficulté seront toujours seuls face à ce système qui ne fait pas attention à eux, et que dire des parents. Au lieu, d'inventer l'école Réunionnaise du 21^e siècle, on tente de sauvegarder un système qui est dépassé. Les enseignants ont fait preuve depuis un an d'une formidable capacité d'innovation pédagogique. Alors, pourquoi ne leur fait-on pas confiance ? Ce sont eux qui sont en face des élèves et du désarroi des parents. Mais cette capacité d'innovation semble gêner leur administration. On peut se demander si l'administration n'a pas intérêt à ce que le système demeure si inégalitaire.

« Les maîtres d'école sont des jardiniers en intelligences humaines. » Victor Hugo

Nou artrouv'

David Gauvin

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

In kozman d'sazèss, in voi intélizante, dann milyé la kouyoniss anbyanssé !

Mi panss in zour kan sar fine trouv lo sogré la koviddiznèf soré bon fé in léspozission gratuite pou pass partou é pou ropran toute la kouyonade la di dsi maladi-la-la kouyonade anbyanssé ! La kouyonade épi lo sogré pou vréman... La kouyonade ? Kissa la di sa ? Aou, amwin, anou bande ti-kolon la sossyété mé galman bande médssin, bande politik, bande kalifyé d'syantifik, aköz pa bande sèrviss sogré, akoze pa bande kouyon patanté téi panss zot l'avé la konéssanss toute sak l'apré éspassé.

Zour-la, mi panss, la vérité va tienbo dann in sèl paz kayé é la kouyoniss nora bézwinn kék milyon d'paz pou anpar ali...

Mézami néna in provèrb bande zantiyé i di konmsa : « Bondyé la fé lo piss pou morde anou é pou grate anou, mé li la done anou lo zong pou tyé bébète-la ». Sa i vé dire la maladi avèk son médikaman lé dann la natir é souvan dé foi pa tro loin par rapor landroi l'apré rodé.

Mézami rapèl anou bien méssyé Louis Pasteur in médssin l'avé in grande intélizanss épi in gran sanss lobsèrvasson, épi ni pé dir li téi aplike in bon métode, lo métode syantifike-na poin méyèrre ké sa !- é kan la momon lo marmaye in shien anrazé l'avé morde ali, la domande lo doktère pou guéri son garsson, li la konprande la solission lété dann lo kor lo marmaye li-mèm si té i pé mète an lite son bande lantikor. Sé sak li

la fé, é l'apèl sa lo vakssin : in romède la guéri lo marmaye kaziman kondané a mor... lo piss épi lo zong.

Mi di azot in sinpe kozman é mi invite azot prande ali pou sak li vo. Sé listoir in pèrsone azé dann in lopital la Martinik. Li la trape lo salté d'maladi é kan la domande ali si li la vaksiné li la réponde non, mé li la di li la boir lo thé-la tizane si zot i vé, sak li la trouv dann lo gayar natir son péi... Lé sir li la pa prande lo thé k'i falé, lo tizane k'i falé, pou bate atèr so vilin maladi mé son shomin lété sanm pou mwin pa si mové ké sa. Finalman li té pa pli linbéssil, ké toute bande tête do zèf i blablate dann télé dopi dé moi, talèr dé z'ané.

In voi d'sazèss, in voi intélizante an parmi in loséan la kouyoniss anbyanssé.

NB-Késtyon-réponns : kèl sé lo shédèv la kouyoniss nou la antande sé tan issi ? A kou sir, sé sète in pé i répète dopi dé moi é dé moi, é k'i di konmssa : zote i panss l'apré vakssine azot alé oir l'apré mète in puss dann zote kor pou mète azot sou la dépendanss bande grande puissanss. Mi panss sé sa k'i fo marke dsi lo frontispiss in gran moniman pou la gloire la kouyoniss inivèrssèl.

Justin